



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

JOYEUSES FETES !

Le Président, les membres du Comité de Direction, le personnel administratif et technique, les membres de commission bénévoles, du District de la Loire vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'année, à partager avec celles et ceux qui vous sont cher(e)s, ainsi qu'aux partenaires, mairies, ...

BON D'ACHAT NON CONSOMME

Ci-dessous la liste des clubs qui n'ont pas encore consommé leur bon d'achat « Intersport » remis lors de la « tournée » des clubs.

Date limite : **31 décembre 2025**

848717 ENT. ST CHAMOND – 849947 BALDOMERIEN – 536285 PLANFOY – 520064 MARLHES – 527609 MOULINS CHERIER – 536286 ST ALBAN LES EAUX – 536283 CEZAY – 531808 NOLLIEUX – 504767 ST GENEST MALIFAUX – 837892 ROANNE ARCT – 519576 ST JEAN LA BUSSIERE – 654267 POLONIA - 550398 ROANNE MAYOTTE – 513076 MONTAGNY – 848062 COTE DURIEUX – 504765 CROIX DE L'ORME – 527001 COUTOUVRE – 525863 CORDELLE – 560271 OLYMPIQUE DU FOREZ – 519879 ST MARTIN LA SAUVETE – 504585 COURS – 504513 CREMEAUX – 582615 ST ETIENNE METROPOLE FUTSAL – 504838 JONZIEUX – 554178 ST CHAMOND FEU VERT – 546945 MABLY – 504820 BELLEGARDE EN FOREZ – 548879 ASTREE – 527615 VILLERS – 546805 FC. ROANNE – 516403 GRAND CROIX LORETTE – 516407 ST JEAN BONNEFONDS – 582741 MONTAGNES DU MATIN – 547504 RIORGES

COUPE GAMBARDELLE « CREDIT AGROCOLE »

L'As. St Etienne se qualifie pour le prochain tour en éliminant l'Asptt Dijon, par 2 buts à 0.
Gazelec Ajaccio élimine, par 4 buts à 0, l'équipe de Veauche

Félicitations à l'équipe de Veauche pour son parcours dans la compétition

Le tirage au sort des 32^{ème} de finale sera effectué le **jeudi 18 décembre à 12h**, au siège de la FFF, à Paris.

COUPE DE FRANCE FEMININES

L'équipe de Riorges (R2F) a été battue lourdement (0-13) par Auxerre (D2).

Félicitations à l'équipe de Riorges pour son parcours dans la compétition.

Le tirage des 16^{ème} de finale aura lieu **mardi 16 décembre à 12h**, au siège de la FFF à Paris, avec l'entrée en lice de l'As. St Etienne.

COUPE « NIKE » FEMININES

A la fin du temps réglementaire, les deux équipes n'ont pas pu se départager (2-2) ; il aura fallu la séance des tirs au but.
L'équipe de l'As. St Etienne s'incline par 3 tirs au but à 4, contre Le Puy.

Félicitations à l'équipe de l'As. St Etienne pour son parcours dans la compétition